

REGLEMENT du CIRCUIT CHALLENGE DEPARTEMENTAL

de C.S.O. CLUB du VAL D'OISE 2013

16/05/2013 : Avenant au règlement du challenge départemental de CSO CLUB PONEYS 2013.

Classement « CHALLENGE DEPARTEMENTAL de CSO CLUB 2013 » :

Ce classement est obtenu par l'addition des 3 meilleures performances obtenues dans la même série.

Calcul du classement : 3 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement challenge 2013". La base des récompenses de la Soirée des Champions 2013 est de 1 prix pour 4 partants avec classement spécifique + et - de 27 ans pour l'ensemble des épreuves. La participation à la finale est obligatoire.

Pas de possibilité de cumuler des points d'une série à l'autre (Exemple club 1/club 2) mais les cavaliers qui débutent le challenge dans une série de 26 ans et - et qui, en cours de challenge ont 27 ans, les points de qualifications acquis en série de moins de 26 ans et -, seront transférés dans les classements de 27 ans et +.

Pour un cavalier montant plusieurs chevaux dans une épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte pour le classement championnat.

Pour un cavalier engagé sur plusieurs niveaux de championnats, seul le classement dans le championnat le plus élevé sera pris en compte pour le classement championnat.

Dans chaque épreuve, un cavalier ne sera classé qu'une fois, sa meilleure performance, laissant sa seconde place au cavalier suivant pour le classement championnat.

1 cavalier classé à la 1^{ère} place d'une série challenge départemental indice 3 ou 4, deux années suivantes, doit monter de série l'année suivante.

Cette actualisation du : **17/05/2013** annule l'édition précédente.